

Transports scolaires



Arthur

« J'habite une des treize communes de Terre de Provence Agglomération mais je vais au collège ou au lycée à l'extérieur de l'Agglomération (Avignon, Cavaillon, Tarascon, Saint Rémy...). **Mon transport est organisé par la Région PACA** »



Léa

« J'habite une des treize communes de Terre de Provence Agglomération et je vais au collège à Châteaurenard, Orgon, Rognonas ou Saint Andiol. **Mon transport est organisé par Terre de Provence Agglomération** »



Pour m'inscrire, je dois :

- Etre élève de primaire, collège, lycée (général et professionnel)
- Fréquenter un établissement public ou privé sous contrat
- Etre domicilié sur une des treize communes de Terre de Provence Agglomération
- Effectuer au moins un aller-retour domicile /établissement scolaire par jour ou par semaine pour les internes
- Habiter à plus de 3 km de mon établissement scolaire (renseignements auprès des communes pour l'application de cette règle)



Où et Quand m'inscrire ?

- A partir du **3 juillet 2017**, je m'inscris sur internet :

www.transports-scolaires.cg13.fr

pour toute nouvelle inscription ou renouvellement d'inscription, si je réalise un trajet direct EN CAR SANS CORRESPONDANCE sur le réseau CARTREIZE

ATTENTION !
Les trajets effectués pour les stages scolaires en dehors du trajet domicile-établissement ne pourront pas faire l'objet d'une aide au transport.

- Si je n'ai pas d'accès internet ou pour toute autre situation (trajet avec correspondance...), je m'inscris en mairie de ma commune. Le formulaire est à renvoyer ou déposer complété et accompagné des pièces nécessaires en mairie.

- Frais de dossier :

Date de l'inscription	Montant à payer
Du 3 au 31 juillet 2017	10 €
Du 1 ^{er} août au 30 septembre 2017	30 €
Du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2017	50 €



Je m'informe

- **À la mairie** de ma commune

- **Par mail** en laissant mes coordonnées téléphoniques et en étant le plus précis possible (n° de la ligne, n° de la course, nom du point d'arrêt, l'heure exacte) :

transports-scolaires@terredeprovence-agglo.com

- **Par internet :**

www.terredeprovence-agglo.com

www.lepilote.com pour les horaires et numéro de lignes

www.cartreize.com pour le réseau CAR13,

ou Allocartreize **0 810 00 13 26** (N° Azur - Prix d'un appel local)

ATTENTION !
Vous devez conserver votre carte de transport fournie par Terre de Provence Agglomération ou la Région PACA toute votre scolarité. Elle a une durée de vie de 8 ans !